AUTO - EVALUATIONS 2021

Synthèse des rapports d'auto-évaluation des programmes CEE se terminant en 2022

Comme cela avait été réalisé au cours de 2020 pour les programmes dont l'échéance était à fin 2021, la DGEC a lancé en 2021 une campagne d'auto-évaluation des programmes CEE qui se terminent en 2022 au travers d'un document modèle mis à disposition. Cette auto-évaluation est complémentaire à la méthodologie de suivi et d'évaluation mise en œuvre dès le début du programme et présentée en COPIL de chaque programme. Elle vise à évaluer les résultats et les impacts en économies d'énergie du programme, ainsi que les autres aspects, y compris qualitatifs, comme les bénéfices économiques, sociaux et environnementaux qui y sont liés. Il s'agit d'un premier retour d'expérience formalisé sur l'avancement de ces programmes, les opportunités et les freins rencontrés au cours de leur déploiement, ainsi que, plus globalement sur le dispositif des programmes CEE.

Les éléments présentés le sont sous la responsabilité des porteurs de programme qui en sont à l'origine.

Table des matières

	Nom du programme	Page	Tous ménages	Ménages précaires	Syndicats et copropriétés	Collectivités	Bailleurs sociaux	Public scolaire	Professionnels (secteur)
Bâtiment - Formation	Fee Bat	4					●		● (*Bâtiment*)
	ETHEC	7			●	●			● (*Bâtiment*)
	Clim'Eco	10	●		●		●		● (*Frigoristes*)
	Bungalow	13	●						● (*Hôtelier*)
Bâtiment - Innovation	OMBREE	16	●			●			● (*Bâtiment*)
Bâtiment - Massification	Art-Mure	19	●						
	Zeste	22	●						
	SEIZE	25				●		●	● (*Tout secteur*)
	FGRE	37		●	●				● (*Bancaire*)
Bâtiment - Précarité	SLIME – Pacte -15%	103		●		●			
	ECCO DOM	28		●			●		

	Nom du programme	Page	Tous Ménages	Ménages précaires	Syndicats et copropriétés	Collectivités	Bailleurs sociaux	Public scolaire	Professionnels (secteur)
Public scolaire	CUBE.S	31				●		●	
	Génération Energie	34				●		●	
Industrie	PRO-REFEI	37							● (*Industrie*)
	PRO-SMEn	43				●			● (*Industrie*)
TPE/PME PMI	EcoPro	46							● (*TPE/PME*)
Transports	EcoSanté	49		●					
	LiCov	52	●			●			● (*Tout secteur*)
	PendAURA+	55	●			●			
	ECO_MODE	58	●						
	AcoTE	61				●			
	EASEE	64							● (*Aéroportuaire*)
	MOBIPROX	67	●			●			● (*Tout secteur*)
	AGREMOB	70	●						
	STEER	73	●						● (*Tout secteur*)
	Tous Covoitureurs !	76	●						● (*Tout secteur*)
	Mobil'ethic	79	●						● (*Tout secteur*)
	Interlud	82				●			● (*Tout secteur*)
	MOBILI'TERRE	85	●						
	Je passe au vert	88	●						
	Mon Compte Mobilité	91	●			●			● (*Tout secteur*)
	Wimoov	94		●		●			● (*Tout secteur*)
	ALVEOLE	97				●	●	●	
	Ma Cycloentreprise	100							● (*TPE/PME*)
	Colis Activ'	106							● (*Livraison*)
	O'vélo !	109	●			●			● (*Tout secteur*)
	ADMA	113	●			●			● (*Tout secteur*)

AUTO - EVALUATION 2021

FEEBAT

PRO-FOR-01

FEE BAT
GAGNEZ EN EFFICACITÉ !

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

1. RESUME EXECUTIF

RESUME DU PROGRAMME

Le programme CEE FEEBAT, créé en 2007, vise à concevoir et déployer des **dispositifs de formation (dont innovants) sur le thème de la rénovation énergétique** pour **les futurs professionnels**, élèves, apprentis, étudiants en lycée, CFA, écoles d'architecture**, en commençant par leurs enseignants** et **formateurs** (axe Formation initiale) et les **professionnels en activité** du Bâtiment et de la Maîtrise d'Œuvre (axe Formation continue).

Porteur(s)	EDF		**Financeur(s)**	EDF	
Budget	30 M€	**Volume de CEE**	6 000 GWhc	**Durée du programme**	54 mois

LIVRABLES DU PROGRAMME

Avancement des livrables (à date)	Livrables produits	Exploitation et reprise possible
Axe 1 – Formation initiale : . Analyse des examens (66%) . Matrices des compétences Outre-Mer (95%) . Ressources pédagogiques et parcours de formation (15%) . Etude des cibles (5%) **Axe 2 – Formation continue :** . 4 modules pour l'Outre-mer (10%) . Module audit énergétique en copropriété (5%) . Déploiement formations (78%) **Actions transverse & innovantes :** . Espace échanges Organismes de formation – Formateurs Axe 2 (5%) . Déploiement campagne/outils de communication toutes cibles (78%) . Suivi qualité et accompagnement des organismes de formation (78%) *5% : Cahier des charges défini* *10% : Prestataire choisi, travaux lancés* *100% : Ressources ou formations conçues ou livrable produit* *%au prorata du temps pour déploiement, suivi qualité, communication*	**Axe 1 – Formation initiale :** . Matrices des compétences niveaux CAP, BAC PRO, BTS et écoles d'Architecture **Axe 2 – Formation continue :** . Identification des attentes des professionnels sur modalités pédagogiques innovantes . Formations RENOVE multimodal, AUDIT Reno, DynaMOE . Cahier des charges de possibles modules : ITE en situation travail, Bâti Ancien. . Bilan expérimentation InPACTE Pré-positionnement/mise à niveau **Actions transverse & innovantes :** . Inventaire des ressources pédagogiques existantes . Identification des fonctionnalités d'un portail LMS pour l'axe 1 . Nouveau site internet toute cible . Campagne et supports de communication toutes cibles *ITE : Isolation par l'extérieur*	**AUDIT Reno, RENOVE, DynaMOE :** . Reconnus par les organismes de qualification pour RGE ou auditeur énergétique en maison individuelle . Déployés par les organismes de formation agréés RGE ou habilités **Inventaire des ressources pédagogiques existantes :** Utilisé pour la conception des parcours des 2 axes et par les organismes qui en font la demande **Matrices de compétences :** Utilisée pour la conception des ressources et parcours de l'axe 1 **Etude d'identification des fonctionnalités :** Alimentera la conception de l'outil hébergeant les parcours de l'axe 1 **Etude des besoins des professionnels :** Sert à orienter la conception des modules de l'axe 2

RESUME DE L'EVALUATION

ANALYSE SWOT

Points forts	Points faibles
. **Programme existant depuis 2007, reconnu et sollicité pour son expertise**. Forte mobilisation des signataires de la Convention, du Secrétariat	. Actions préparatoires à certaines actions / livrables parfois importantes. Impacte l'avancée du programme. Ne permet pas d'en voir de suite les productions et d'en mesurer les impacts.

Technique, partenaires… Equilibre et mutualisation du programme entre formations initiale et continue. . **Formations adaptées à chaque cible et aux contextes dont sanitaire.** En lien avec la réglementation et/ou reconnues par les organismes de qualification notamment. 85% de satisfaction.	. Programme dépendant de facteurs internes aux multiples partenaires (processus de prise de décision, disponibilité des ressources…) . Impact des actions de communication difficilement mesurable, les stagiaires s'inscrivant directement auprès des organismes de formation.
Opportunités	**Contraintes**
. Plan de rénovation énergétique des bâtiments. Plan France relance. Plan investissements des compétences . Réglementations RGE, Audit énergétique, Aides… . Entrée du Ministère du Travail dans FEEBAT en 2020 . Synergies avec d'autres acteurs et programmes CEE.	. Facteurs extérieurs au programme (Contexte sanitaire ayant impacté l'avancée des travaux et le déploiement des formations, contexte de la formation professionnelle…)

ECONOMIES D'ENERGIES ESTIMEES

Estimation des économies d'énergie générées par le programme, sur toute sa durée (kWh) selon la méthodologie élaborée par le porteur	8 456 959 616 kWh

CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

Conclusions clés concernant le programme	. FEEBAT réunit les représentants des utilisateurs des formations, s'inscrit dans le cadre des réglementations du bâtiment dont RGE, est reconnu pour son expertise et travaille en synergie avec de nombreux acteurs et programmes nationaux et CEE. . Depuis 2018, en plus de formations continues innovantes (Cf. Livrables), FEEBAT travaille à la conception de dispositifs de formation initiale pour les apprenants et formateurs des lycées, CFA, Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture. . Grâce à l'aide des CEE, le programme met à disposition des organismes de formation des ressources clé en main, monte en compétences les formateurs et soutient financièrement la formation, gages de qualité et d'acceptabilité.
Retours d'expérience	. La forte mobilisation et synergie des partenaires FEEBAT et Secrétariat Technique contrebalancent les facteurs, internes à certains partenaires, et extérieurs au programme (Cf. ci-dessus) pouvant impacter l'avancée du programme. . Après un début de programme marqué par l'acculturation sur la formation initiale et la mise en place du Secrétariat Technique, le programme a su déployer les moyens et organisations agiles nécessaires à la sortie de formations continues et au lancement des travaux de conception des parcours de formation initiale. . Le programme arrive aujourd'hui à une maturité de fonctionnement qui lui permet de conduire des actions efficaces et de produire des livrables de qualité.
Recommandations clés / points d'amélioration	**Sur le programme FEEBAT :** . Mettre en œuvre toute action visant à rassurer les partenaires et les professionnels à former sur la suite du programme et assurer la continuité des actions, du financement . Prendre en compte les contraintes de la collecte de fonds de la formation continue . Amplifier le relais des partenaires du programme envers les cibles à former, pour toucher le plus largement possible. **Sur les programmes CEE:** . Une liste de prestataires potentiels pourrait être capitalisée par la DGEC et mise à disposition des porteurs de programmes (réalisation d'audit de programmes…).